

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 17 décembre 2019

N° 2019-139

L'an deux mille dix-neuf, le 17 décembre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Référence écriture délib :  
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice : 64
Qui ont pris part à la délibération : 53 Dont 8 procurations
Votes pour : 53
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0
Date de la convocation : 10 décembre 2019

**Présents votants (45)** : PUCEL Matthieu, MOUNIQ Jean, SAJOUS Sébastien, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, BORDE Michel MALERE Hélène, ROTGE Gilbert, BECH Jean-Pierre, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, SERMET André, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BRUNET André, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, ROCHER Jacques, BERTRANUC Evelyne, TOUCOUERE Dominique, LAIREZ Céline, ACCHINI Nicole, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, MIR André, MIR Jean-Henri, NARS Aline, POME Maryse, ROCA Jacques, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse

**Présents non votant** : DILHET Sylvie, DUPOUY Marie-France, CASTET Bertrand, BACQUE Jean, PRUGENT-LERE Fernande, TOUCOUERE Laurent

**Absents (11)** : GISTAU Patrick, CARROT Jean-Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, VIDALON Patricia, GAY Eric, PENE Roland, PUJOLLE Bernard, FOURCADE Dominique, CASCARRE Victor, ISOART Jean-Michel

**Procurations (8)** : TREY Jean-Claude à ANGLADE Jean-Louis  
VIDAL Thierry à PETIT Maurice  
DELCASSO Maryse à DESMARAIS Nadine  
MUR Raymond à BUERBA Jean-Pierre  
BOUYGARD Pierre à ARMANET Henri  
SOLANA Michel à RICARD Louis  
BRUN Didier à FINES Frédéric  
FORGUE Pierre à MIR Jean-Henri

**OBJET** : Budget Ordures  
Ménagères : Décision  
Modificative n° 2

Monsieur Louis RICARD a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président expose :

Pôle OM LOURON

- La nécessité d'inscrire des crédits sur le compte 6215 Personnel affecté par la collectivité pour un montant de 7 000€, pris sur le compte 61551 Entretien de matériel roulant ;
- La nécessité d'inscrire des crédits insuffisants sur le compte 2033 Frais d'insertion pour un montant de 400€, ces crédits peuvent être pris sur le compte 2148 Construction sol autrui.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Article	Désignation	Total Budget	+/-	Nouveau total
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					
012	6215	DF – Personnel affecté par la collectivité – <i>Pôle OM Louron</i>	107 694,56€	+ 7 000€	114 694,56€
011	61551	DF-Entretien de matériel roulant – <i>Pôle OM Louron</i>	50 000€	- 7 000€	43 000€
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
20	2033	DI - Frais d'insertion – <i>Pôle OM Louron</i>	1 995€	+ 400€	2 395€
21	2148	DI – Construction sol autrui - <i>Pôle OM Louron</i>	24 505€	-400€	24 105€

POLE AURE 2008

La nécessité d'inscrire à la demande du trésorier les frais de personnel sur le compte 6217.

Chapitre	Article	Désignation	Total Budget	+/-	Nouveau total
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					
012	6217	DF – Personnel affecté par la collectivité – <i>Pôle OM Aure 2008</i>	0€	+ 137 279€	137 279€
011	62875	DF-Remboursement aux communes membres GFP – <i>Pôle OM Aure 2008</i>	137 279€	- 137 279€	0€

POLE HAUTE VALLEE D'AURE

La nécessité d'inscrire à la demande du trésorier les frais de personnel sur le compte 6217 au lieu du compte 62875, et d'augmenter les crédits insuffisants sur le compte 61551 Entretien de matériel roulant en diminuant le virement à la section d'investissement.

Chapitre	Article	Désignation	Total Budget	+/-	Nouveau total
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					
012	6217	DF – Personnel affecté par la collectivité – <i>Pôle OM HVA</i>	0€	+ 85 500€	85 500€
011	62875	DF-Remboursement aux communes membres GFP – <i>Pôle OM HVA</i>	144 777€	- 85 500€	59 277€
011	61551	DF-Entretien de matériel roulant – <i>Pôle OM HVA</i>	3 000€	+20 000€	23 000€
023		DF- Virement à la section d'investissement – <i>Pôle OM HVA</i>	103 048,93€	-20 000€	83 048,93€
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
021		RI – Virement de la section de fonctionnement – <i>Pôle OM HVA</i>	103 048,93€	-20 000€	83 048,93€
020		DI – Dépenses imprévues – <i>Pôle OM HVA</i>	103 048,93€	-20 000€	83 048,93€

Monsieur le Président invite les conseillers communautaires à en débattre.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

- approuve les propositions de modification des inscriptions budgétaires telles que présentées par Monsieur le Président;
- mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président  
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU